

Communiqué de presse

Christine Albanel annonce officiellement la délocalisation du siège de l'Inrap à Reims

Ce matin, au Comité technique paritaire ministériel, Christine Albanel a officialisé sa décision unilatérale précédée d'aucune concertation, de délocaliser le siège de l'Inrap à Reims. Celle-ci a également précisé que cette décision avait été validée hier par le Premier ministre.

Refusant d'entendre la colère et l'incompréhension légitimes des personnels de l'Inrap qui luttent depuis maintenant deux semaines contre cette perspective destructrice pour l'établissement public et l'archéologie préventive, elle n'a répondu sur le fond à aucune de nos questions, confirmant sa méconnaissance et son incompréhension totale des problématiques de l'archéologie préventive.

Ce faisant, elle a notamment refusé de tenir compte d'un courrier lui ayant été adressé, ainsi qu'à la Ministre de la Recherche et au Ministre des Finances et des comptes publics, signé par la totalité des directeurs scientifiques et administratifs de l'établissement, lui demandant de « *reconsidérer ce projet pour permettre à l'Inrap d'achever sa construction tout en poursuivant, sereinement, dans les années à venir, la lourde charge des 2000 diagnostics et des 300 fouilles qui lui sont confiés chaque année* » car « *les conséquences de cette mesure risqueraient de signer son arrêt de mort et de casser tout le dispositif de l'archéologie préventive adopté par le législateur en 2001 et confirmé en 2003* ».

A l'exigence syndicale d'explications sur le fondement même de sa décision, Christine Albanel a refusé catégoriquement de donner suite.

Un tel mépris ne mérite qu'une réponse de grande ampleur de l'ensemble de la communauté archéologique.

Dès à présent, la CGT-Culture appelle à la tenue d'assemblées générales pour déterminer la réponse à apporter à cette magistrale provocation.

**Madame Albanel, nous vous le répétons, nous
ne vous laisserons pas détruire l'Inrap.**